

MÉMOIRE PRÉSENTÉ DANS LE CADRE DES CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES EN PRÉVISION DU BUDGET DE 2024

GRANDS FRÈRES GRANDS SŒURS DU CANADA

AOÛT 2023

LISTE DES RECOMMANDATIONS

Recommandation 1 : Que le gouvernement mette en œuvre les priorités pour les organisations caritatives de première ligne recensées dans le mémoire de la Coalition of National Service Federations.

Recommandation 2 : Que le gouvernement reconnaisse le rôle essentiel que jouent les organisations caritatives dans la prestation de services communautaires de première ligne et qu'il revoie son modèle de financement inefficace et inefficent pour ces organisations et services.

Recommandation 3 : Que le gouvernement finance la structure communautaire de soutien à la santé mentale des jeunes, qui fait face à une demande croissante avec des ressources en baisse.

Recommandation 4 : Que le gouvernement verse des fonds aux organisations communautaires afin qu'elles développent leurs programmes d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI) pour les jeunes, en particulier pour les Néo-Canadiens et les jeunes Autochtones.



QUI SOMMES-NOUS

Depuis sa création en 1913, Grands Frères Grandes Sœurs du Canada (GFGS) favorise des relations de mentorat durables afin de réveiller le pouvoir et le potentiel des jeunes. Il s'agit d'une fédération de 95 organisations caritatives enregistrées qui mènent leurs activités dans 1 100 communautés urbaines, rurales, éloignées et autochtones à travers le Canada.

En 2022, GFGS a mobilisé 15 945 bénévoles pour encadrer 26 435 enfants et jeunes. Ces jeunes sont confrontés à l'adversité dans leur vie, ce qui entraîne un stress toxique qui peut avoir un effet négatif sur leur développement. Nos mentors adultes bénévoles formés créent des relations positives avec les jeunes. Ils offrent des conseils en matière de développement et des modèles de soutien. Nous répondons aux besoins de la communauté qui ne sont pas toujours pris en compte par les structures gouvernementales de soutien social. Nous offrons un soutien unique et cohérent dans leur vie compliquée.

En tant qu'organisation nationale, GFGS est responsable de contribuer à l'amélioration de la vie et des résultats des enfants et des jeunes à travers le Canada, y compris ceux des communautés autochtones, des nouveaux arrivants, des communautés racisées et des communautés LGBTQ2S+. Cela n'est possible que grâce à leur participation à des relations de mentorat qui reconnaissent, honorent et célèbrent leurs communautés et leurs histoires.

Notre rapport de 2024 contient quatre recommandations, dont deux thèmes communs : la nécessité de reconnaître le rôle que jouent les organisations comme les GFGS dans la prestation de services communautaires de première ligne, et le fait que le cadre de financement fédéral n'est pas conçu pour élargir les interventions éprouvées visant à améliorer la santé mentale et le bien-être des jeunes.

APPUYER UN SECTEUR DES SERVICES COMMUNAUTAIRES DE PREMIÈRE LIGNE MODERNE ET ADAPTÉ

GFGS appuie les recommandations formulées par la Coalition of National Service Federations afin d'aborder les problèmes critiques auxquels sont confrontées les organisations caritatives de première ligne menant leurs activités dans les communautés à travers le Canada.

Il s'agit notamment d'un investissement nécessaire dans les organisations caritatives nationales en vue de leur modernisation, un besoin qui n'a pas été pris en compte dans le cadre du Fonds de relance des services communautaires. GFGS avait été l'un des promoteurs de ce fonds, mais notre bureau national n'a reçu aucun financement, ce qui signifie que nous n'avons pas pu lancer d'initiatives de modernisation à l'échelle nationale. Tout financement futur doit avoir une portée nationale, car la modernisation d'un réseau national est impossible si elle n'est pas financée à l'échelle nationale.

Des fédérations comme GFGS partagent les ressources et le financement, ce qui nous permet de distribuer équitablement les ressources dans le cadre d'une prestation de services guidée par des normes nationales. GFGS offre une infrastructure, une technologie, une gouvernance et une stabilité



rentables. Notre plateforme nationale de gestion des clients comprend une ressource centrale permettant de suivre et d'analyser l'efficacité des services de mentorat parmi un éventail de mesures. Nous respectons les lois sur la protection de la vie privée et la protection des clients. Cela permet d'aider les membres qui, autrement, ne seraient pas en mesure de le faire.

Le mémoire conjoint souligne également le besoin d'élaborer une stratégie sectorielle en matière de main-d'œuvre, y compris pour les bénévoles. Cette grave pénurie réduit la portée de nos services. Nous disposions auparavant de 21 000 bénévoles qui offraient des services de mentorat à 41 400 jeunes. Ces chiffres sont tombés à 15 845 et 26 435 respectivement, en raison de la réduction des ressources disponibles.

Recommandation 1 : Que le gouvernement mette en œuvre les priorités pour les organisations caritatives de première ligne recensées dans le mémoire de la Coalition of National Service Federations.

RESTAURER UN SYSTÈME DE FINANCEMENT DÉFECTUEUX

Le mentorat est une intervention critique qui a fait ses preuves en matière de santé mentale des jeunes, comme le montrent les sondages. Par exemple, 42 % des jeunes encadrés par GFGS ont déclaré que leur mentor les avait aidés à se sentir moins isolés, et 70 % de ceux qui avaient des contacts réguliers avec leur mentor ont déclaré que cela les avait aidés à se sentir moins inquiets ou anxieux (Grands Frères Grandes Sœurs du Canada, 2021). Il est intéressant de noter que les mentorés GFGS ont fait état de plus d'inégalités que les jeunes non-mentorés GFGS, notamment en ce qui concerne le revenu du ménage et la racisation. Malgré cela, les mentorés GFGS ont fait état d'une meilleure santé mentale, ce qui laisse entendre que le fait d'être un mentoré GFGS peut offrir des facteurs de protection contre certains problèmes de santé mentale, un résultat important qui souligne le pouvoir préventif et protecteur du mentorat.

La recherche nous invite à rendre le mentorat accessible à tous les jeunes confrontés à l'adversité et à leur offrir du soutien pour une santé mentale et un bien-être positifs.

Notre défi sociétal vient du fait qu'il y a environ 15 000 jeunes sur notre liste d'attente. Nous avons pivoté pour relever chaque nouveau défi, et la demande accrue à l'égard de nos services, juxtaposée à la diminution du nombre de bénévoles et à l'insuffisance des recettes, rend la situation presque insurmontable. Comme nous l'avons expliqué ci-dessus, cela a entraîné une baisse de près de 40 % du nombre de jeunes que nous sommes en mesure de servir.

En bref, nous disposons des outils nécessaires pour traiter la question de la santé mentale et du bien-être des jeunes, mais nous n'avons pas les ressources financières pour répondre à la demande de mise en œuvre de ces interventions éprouvées, ni les bénévoles pour assurer le mentorat des jeunes, ni les moyens financiers pour recruter et former de nouveaux bénévoles. Lors d'un récent sondage mené auprès de nos organismes locaux à travers le Canada, 93 % d'entre eux ont indiqué que le financement de base était leur principale priorité.



Il est essentiel que le gouvernement reconnaisse l'importance de ces services pour les familles des 26 435 enfants et jeunes des 1 110 communautés canadiennes que nous soutenons, qui perdraient ces services si nous n'étions pas là.

Malheureusement, nous ne pouvons pas compter sur le soutien financier du gouvernement fédéral. Par exemple, le gouvernement financera des lignes d'écoute téléphonique comme Jeunesse, J'écoute, mais pas des organisations en amont comme GFSG vers lesquelles beaucoup de ces appelants sont orientés. De même, la recherche sur la santé mentale est souvent financée, mais lorsque nous disposons d'interventions éprouvées et bien documentées qui fonctionnent et peuvent être facilement adaptées pour aider les jeunes dans le besoin, aucun financement n'est disponible. Une autre frustration concerne l'infrastructure physique par rapport à la prestation de services. Nous pourrions demander du financement pour un bâtiment dans lequel les mentors et les mentorés pourraient se rencontrer, mais pas le travail nécessaire pour concrétiser ces relations.

L'une des principales faiblesses du système est l'attention constante accordée au financement des « programmes », dans le cadre duquel le gouvernement crée un programme pour lequel des organisations comme la nôtre tentent de répondre à notre besoin existant, à savoir l'énorme fossé qui existe entre la demande et l'offre de mentors. L'attention accordée aux programmes oblige les organisations à consacrer beaucoup de temps à remplir des demandes de financement qui ne répondent généralement pas aux besoins essentiels et qui sont toujours assorties d'une date d'expiration. Il est incroyablement inefficace de se concentrer sur l'administration plutôt que sur la prestation de services, en particulier pour GFSG puisque nous cherchons à établir des relations mentor-mentoré à long terme. (Cela ne veut pas dire que le financement de programmes peut être nécessaire pour des cas spécifiques, mais pour nos offres de services éprouvées, il ne s'agit pas d'une approche durable.)

Depuis plus de 110 ans, GFSG propose des interventions qui ont fait leurs preuves pour améliorer la santé mentale et le bien-être des jeunes. Personne, y compris le gouvernement, ne suggère le contraire. Compte tenu de la réussite de GFSG et de ses interventions éprouvées, on ne sait toujours pas pourquoi nous ne sommes pas en mesure d'obtenir de l'aide financière pour développer ces services et ces interventions afin de répondre à la demande croissante. La réponse semble simplement être la suivante : le modèle de financement ne fonctionne pas. Si le gouvernement se préoccupe de la santé mentale des jeunes, nous devrions être un partenaire dans la prestation de services. À la place, nous dépendons essentiellement de la bonne volonté de nos entreprises et de nos donateurs individuels pour offrir les services auxquels les gouvernements s'attendent apparemment et que les familles canadiennes méritent.

Recommandation 2 : Que le gouvernement fédéral adopte une nouvelle approche à l'égard des possibilités de financement des organisations offrant des services communautaires de première ligne, qui donne la priorité à la prestation de services plutôt qu'à l'infrastructure physique et à la création de programmes.



FINANCER DES SOLUTIONS À COURT TERME, IGNORER LES CAUSES PROFONDES

Le gouvernement a versé des millions de dollars de soutien à Jeunesse, J'écoute, que nous appuyons, mais rien à GFGS, vers qui beaucoup de ces appelants sont dirigés. Pendant la pandémie, les appels à Jeunesse, J'écoute ont augmenté de 55 % et les textos de 61 %, 76 % des appelants disant qu'ils n'avaient personne d'autre à qui parler, tandis que le lien que les mentors de GFGS établissent est conçu pour répondre à ce besoin critique chez les enfants et les jeunes.

Avec l'investissement dans la ligne nationale 988 de prévention du suicide, nous prévoyons une augmentation des renvois. Cependant, une fois de plus, il n'a pas été question d'apporter un soutien financier aux organisations qui gèrent ces renvois au cours des mois et des années suivantes. À l'opposé, les gouvernements dépensent des dizaines de milliards pour les soins de santé et le système de justice pénale, deux domaines dans lesquels les jeunes à risque risquent de se retrouver sans intervention de la communauté.

En effet, les gouvernements financent les solutions à court terme tout en ignorant les causes profondes et les possibilités de mettre en œuvre des interventions communautaires éprouvées, comme le mentorat des jeunes.

GFGS avait espéré que le transfert de la santé mentale aurait offert un soutien aux organisations communautaires offrant des services. Nous appuyons pleinement la recommandation de l'Association canadienne pour la santé mentale selon laquelle 50 % de ce transfert devrait aller aux organisations communautaires; cependant, ce transfert semble désormais avoir disparu, ce qui élimine une autre possibilité de financement.

Comme nous prévoyons qu'il faudra des années pour mettre en œuvre la recommandation 2 ci-dessus, nous sommes obligés de recommander le financement de programme afin d'offrir des moyens immédiats aux organisations comme GFGS pour continuer à effectuer des interventions de santé mentale éprouvées, en particulier en raison de la demande accrue attribuable à l'arriéré et aux renvois anticipés une fois que la ligne 988 sera pleinement opérationnelle.

Recommandation 3 : Que le gouvernement finance la structure communautaire de soutien à la santé mentale des jeunes, qui fait face à une demande croissante avec des ressources en baisse.

ÉLARGIR LES PROGRAMMES D'ÉQUITÉ, DE DIVERSITÉ ET D'INCLUSION

Dans le récent sondage mené auprès des organismes locaux GFGS au Canada, le financement de l'équité, de diversité et d'inclusion (EDI) est la deuxième priorité après le financement de base. Les Néo-Canadiens et les Canadiens marginalisés ont un besoin immédiat. Alors que le Canada se fixe des objectifs ambitieux en matière d'immigration, de nombreuses communautés constatent un besoin accru de soutien local, notamment celui offert par GFGS. Comme nous l'avons expliqué tout au long de ce mémoire, GFGS propose des interventions de mentorat qui ont fait leurs preuves pour aider les jeunes, y compris les nouveaux arrivants. Nous pouvons fournir ces services si nous disposons d'un nombre suffisant de



mentors bénévoles et des ressources nécessaires pour faciliter le jumelage avec un mentoré.

Nous devrions également élaborer nos programmes destinés aux jeunes autochtones et, là encore, nous manquons de bénévoles et de fonds pour développer et offrir des ressources et du soutien adaptés sur le plan culturel.

Recommandation 4 : Que le gouvernement verse des fonds aux organisations communautaires afin qu'elles développent leurs programmes d'EDI pour les jeunes, en particulier pour les Néo-Canadiens et les jeunes Autochtones.

LE MENTORAT FONCTIONNE

Les données du sondage mentionné précédemment ont montré le facteur de protection immédiat du mentorat de GFGS. Tous les enfants ont le droit de bénéficier de cette relation protectrice. Des données à long terme démontrent également que le mentorat est un investissement dans l'avenir du Canada.

Selon les résultats de la recherche conjointe intitulée « Building Bigger Connections » de l'Université de York (D^{rs} Craig et Pepler) et de l'Université de Victoria (D^r Ames), 70 % des mentorés de GFGS qui avaient des contacts réguliers avec leur mentor ont déclaré se sentir moins inquiets ou anxieux. De plus, 65 % des mentorés GFGS accèdent régulièrement à des services de santé mentale. GFGS constitue une passerelle de confiance pour aider les familles et les enfants à accéder à d'autres services et à s'y retrouver dans le système sanitaire et social.

Ceux qui avaient un mentor présentaient moins de signes de dépression et d'anxiété s'il était en contact avec eux pendant la pandémie. Les jeunes non-mentorés GFGS étaient plus susceptibles de déclarer des symptômes importants de dépression et d'anxiété.

Le coût d'un jumelage réussi entre un mentor et un enfant s'élève en moyenne à 1 764 \$ par année. Ce chiffre augmente de 34 % lorsque les services et les interventions sociales sont offerts aux mentors dans les communautés rurales, éloignées et autochtones. Par conséquent, avec 15 000 jeunes sur notre liste d'attente, nous avons besoin d'au moins 25 millions de dollars de revenus annuels supplémentaires pour répondre à cette demande, mais nous n'avons pas la possibilité de chercher du financement fédéral.

Le gouvernement doit reconnaître le rôle intégral de GFGS dans la santé mentale des jeunes, en aidant à garder les jeunes à l'extérieur des établissements financés par l'État comme les hôpitaux ou les établissements correctionnels. Nous le faisons presque entièrement grâce aux dons et au soutien de quelque 16 000 bénévoles. Il est impossible de chiffrer ce travail, mais le recrutement de 16 000 spécialistes de la santé mentale à 100 000 dollars chacun coûterait 1,6 milliard de dollars par année, sans parler des coûts liés à l'hospitalisation ou aux services correctionnels.

Nous pouvons, et devons, être des partenaires pour garantir la santé mentale et le bien-être des jeunes. Toutefois, cela est impossible selon les cadres de financement actuels.

